

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 29 juin 2006

CG 06/3^{ème}/III-02

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE
DE COLLÈGES ET D'ÉDUCATION**

—

Je souhaite, à l'occasion de cette session, faire le point sur nos politiques départementales en matière de collèges et d'éducation.

**I – POLITIQUE DÉPARTEMENTALE
EN MATIÈRE DE COLLÈGES**

A – FONCTIONNEMENT

1 – Fournitures de petit équipement et outillage
(Article 60632 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006.....8 000 €

Dans le cadre de l'acte 2 de la décentralisation en matière d'éducation le Conseil Général assure, depuis le 1^{er} janvier, les suppléances dans les collèges. Afin de rendre efficace l'équipe ainsi constituée, il convient de compléter l'équipement en matériel et outillage pour l'exercice de ces missions.

En conséquence, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit complémentaire de **1 000 €**

2 – Locations mobilières Algéco
(Article 6135 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 200623 500 €

Je vous rappelle que des bâtiments préfabriqués de type algéco ont été mis en place aux collèges Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne, Jean Lacaze à Grisolles et Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre.

Par ailleurs j'ai été saisi, le 16 janvier dernier, par Monsieur le Principal du collège Jean Lacaze à Grisolles d'une demande d'implantation provisoire d'un bâtiment démontable pour la prochaine rentrée scolaire, en raison du démarrage des travaux de restructuration.

En conséquence, je vous propose de ratifier un crédit complémentaire de **6 500 €**

3 – Autres frais divers
(Article 6188 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006 17 500 €

Comme je vous l'ai précisé ci-dessus, Monsieur le Principal du collège Jean Lacaze à Grisolles nous a interpellés sur la nécessité de mettre en place, pendant la durée des travaux, un bâtiment démontable. De plus, il convient de déplacer les bâtiments démontables existants afin de permettre le bon déroulement des travaux de restructuration.

Enfin, Monsieur le Maire de Roquecor sollicite l'enlèvement d'un préfabriqué utilisé jusqu'à présent en salle de classe.

Je vous propose à cet effet de ratifier l'inscription d'un crédit de paiement complémentaire de **8 000 €**

4 – Participation au fonctionnement des collèges publics
(Article 65511 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006 1 590 909 €

J'ai été saisi, par un certain nombre de chefs d'établissement, des difficultés financières rencontrées suite à la hausse conséquente des produits pétroliers, du gaz naturel et de l'électricité.

En 2002, l'Assemblée Départementale déjà confrontée à un problème similaire, avait attribué, à titre exceptionnel, une subvention complémentaire d'un montant de 40 485 €

Compte tenu des circonstances, je vous propose le versement d'une **dotatation exceptionnelle de 46 950 €** dont la répartition figure en Annexe 1 du présent rapport.

Je vous propose de ratifier un crédit complémentaire de **46 950 €**

5 – Dotatation de fonctionnement collèges et SEGPA

(Article 655111 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006100 000 €

L'Assemblée Départementale, lors du Budget Primitif 2006, a décidé de ratifier l'inscription d'un crédit de 27 356 € pour le collège Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne et 58 132 € pour le collège Olympe de Gouges à Montauban destinés à couvrir le déficit généré par la fermeture temporaire, pour cause de travaux, des cuisines entraînant ainsi le recours à un prestataire extérieur.

Afin d'ajuster les crédits nécessaires pour le 1er trimestre 2006-2007, il convient de ratifier un crédit complémentaire de **21 868 €**

B – INVESTISSEMENT

1 – Frais d'insertion

(Article 2033 – sous-fonction 221)

Dans le cadre des études liées à la construction des deux nouveaux collèges et au programme de travaux voté pour l'entretien et les grosses réparations des 15 collèges, les insertions dans des journaux d'annonces légales sont, à ce jour, estimées à 16 750 €

C'est la raison pour laquelle je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2006 (15 000 €) de **1 750 €** et de ratifier l'inscription des crédits de paiement correspondants.

2 – Travaux Cité Scolaire

(Article 204121 – sous-fonction 221)

Dans le cadre de l'opération réalisée par la Région sur l'extension des locaux de la cuisine du collège Jean de Prades à Castelsarrasin, la participation du Conseil Général s'élève à 307 580 €

Ces travaux étant terminés, il convient de verser le solde de notre participation à la Région.

En conséquence, je vous propose de ratifier un crédit de paiement complémentaire de **50 000 €** au titre de l'autorisation de programme de 2004.

3 – Subventions versées aux collèges pour des dépenses d'équipement
(Article 20431 – sous-fonction 221 : FCSH)

Je vous précise qu'à ce jour nous avons engagé 8 782 €

Afin de satisfaire les demandes futures, je vous propose de ratifier un crédit de paiement complémentaire de **5 000 €**

4 – Dépenses d'investissement pour les collèges publics
(Articles 231312 et 2317312 – sous-fonction 221)

- Rappel du montant de l'autorisation de programme globale....**577 100 €**
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006..... **577 100 €**
(dont 30 000 € au titre de l'autorisation de programme 2005)

Comme je le fais à chaque session, je souhaite faire un point sur le programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations et le programme de travaux à thèmes :

Programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations : 170 800 €
--

- Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
Réfection des couloirs du 2^{ème} étage (23 000 €)**été 2006**
- Collège Jean de Prades à Castelsarrasin
Aménagement des locaux de l'EMOES (9 000 €) **réalisé**
(Equipe Mobile d'Ouvriers d'Entretien de Surface)
- Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide Saint-Pierre
Aménagement des anciens sanitaires en bureaux de la Vie
Scolaire (48 000 €)**été 2006**
- Collège François Mitterrand à Moissac
Mise hors gel des sanitaires (4 500 €) **réalisé**
Construction d'un préau (50 000 €) **été 2006**
- Collège Ingres à Montauban
Réfection d'une canalisation d'eau (6 300 €) **réalisé**

- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
Aménagement de la cour 2^{ème} tranche (25 000 €)..... **réalisé**
- Collège Jean Rostand à Valence d’Agen
Création d’un local rangement à la serre (5 000 €)..... **réalisé**

Programme annuel de travaux à thèmes : 406 300 €

I – Sécurité – Hygiène : 86 500 €

- Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
Réfection des armoires électriques (12 000 €)..... **été 2006**
- Collège Pierre Darasse à Caussade
Mise aux normes de l’alarme incendie du bâtiment internat
1^{er} étage et rez-de-chaussée (3 000 €) **réalisé**
- Collège Jean Lacaze à Grisolles
Remplacement des portes d’entrée (10 500 €)..... **été 2006**
Raccordement au réseau public de collecte des eaux
usées (2 000 €) **été 2006**
- Collège François Mitterrand à Moissac
Travaux de sécurité : portes coupe-feu, mise aux normes
électriques du sous-sol, remise en conformité de l’armoire
électrique Segpa (12 000 €)..... **été 2006**
- Collège Jean Jaurès à Montauban
Remplacement de l’alarme incendie (31 000 €) **fin 2006**
- Collège Jean Rostand à Valence d’Agen
Mise en conformité des armoires électriques et gaines en vide
sanitaires – 1^{ère} tranche (16 000 €) **en cours**

II – Demi-pension – Internat : 58 700 €

- Collège Pierre Darasse à Caussade
Mise aux normes du local plonge (11 000 €) **été 2006**
- Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
Climatisation du local préparations froides (8 000 €)..... **en cours**
- Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise
Réalisation d’un abri pour réception des marchandises
cuisine (3 200 €) **été 2006**

- Collège Pays de Serres à Lauzerte
Mise aux normes des réserves (19 000 €) été 2006
- Collège Jean Jaurès à Montauban
Mise aux normes des réserves (12 000 €) été 2006
- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
Aménagement de la salle à manger des professeurs (5 500 €) réalisé

III – Chaufferies : 16 000 €

- Collège François Mitterrand à Moissac
Remplacement d'une chaudière (16 000 €) réalisé

IV – Maintenance du clos et du couvert : 129 100 €

- Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
Remplacement des portes du bâtiment sciences (7 000 €) été 2006
Réfection de l'étanchéité du préau – 2^{ème} tranche (6 000 €) été 2006
- Collège Jean de Prades à Castelsarrasin
Remplacement des menuiseries d'un étage du bâtiment C –
1^{ère} tranche (35 000 €) été 2006
- Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide Saint-Pierre
Mise en place de clôtures (17 000 €) été 2006
- Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise
Remplacement des volets – 2^{ème} tranche (10 000 €) été 2006
Remplacement de vitrages sur la verrière d'entrée et
installation de grilles (7 000 €) été 2006
- Collège François Mitterrand à Moissac
Etanchéité du couloir de la salle des professeurs (3 000 €) été 2006
- Collège Jean-Jaurès à Montauban
Isolation thermique du C.D.I. (5 700 €) été 2006
- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
Réfection de l'étanchéité de la terrasse du bâtiment
demi-pension (9 000 €) été 2006
- Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
Remplacement des portes d'entrée du bâtiment
demi-pension (5 400 €) été 2006

- Collège Jean Rostand à Valence d' Agen
Remplacement des menuiseries du patio – 3^{ème} et
dernière tranche (18 000 €) été 2006
- Réfection de l'étanchéité de la terrasse du bâtiment
demi-pension (6 000 €)..... été 2006

V – Entretien des logements de fonction : 66 000 €

- Collège Pierre Darasse à Caussade
Rénovation du logement du concierge (5 000 €) réalisé
- Collège Pays de Serres à Lauzerte
Remplacement de trois chaudières (6 000 €) été 2006
- Collège Ingres à Montauban
Réfection du logement de l'agent d'accueil (19 500 €)..... été 2006
- Collège Jean-Jaurès à Montauban
Réfection des logements du gestionnaire et du
concierge (7 000 €)..... été 2006
- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
Réfection des avant-toits et chéneaux (4 000 €) réalisé
- Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
Réfection de l'appartement du Principal (7 000 €)..... été 2006

Provision pour travaux imprévus 17 500,00 €
Engagé au 30 mai 2006 sur enveloppe provision 8 104,17 €

VI – Interventions urgentes : 50 000 €

Engagé au 30 mai 2006 24 180,95 €

Ces programmes annuels de travaux ont été lancés conformément aux procédures en vigueur et, à l'occasion de cette Décision Modificative, il y a lieu de les compléter sur :

❖ **Programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations.**

- Collège François Mitterrand à Moissac

Lors du vote du Budget Primitif 2006, l'Assemblée Départementale a voté une enveloppe budgétaire de 50 000 € pour la réalisation d'un préau dans cet établissement.

Or, suite à une réunion de concertation organisée au collège, il semble préférable de réaliser, en une seule tranche, une « casquette » de 9 mètres de large tout le long du bâtiment externat dont la longueur est de 45 mètres.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 100 000 €

Par conséquent, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2006 de **50 000 €** avec ratification des crédits de paiement correspondants.

❖ **Programme annuel de travaux à thèmes**

Chaufferies

➤ Collège François Mitterrand à Moissac

Lors du vote du Budget Primitif de 2006, un crédit de 16 000 € a été inscrit pour le remplacement de la chaudière. En raison de l'urgence, cette opération a été réalisée à l'issue d'une consultation d'entreprises sommaire pour un montant de 16 237,71 €

En conséquence, et afin de régulariser cette ligne budgétaire, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de **238 €** et de ratifier les crédits de paiement correspondants.

Sécurité – Hygiène

➤ Collège Pierre Darasse à Caussade

Des travaux de réfection des sanitaires garçons ont été réalisés en 2004 et donnent entière satisfaction aux usagers.

Les parents d'élèves ont attiré mon attention sur l'état de vétusté et d'insalubrité des sanitaires filles.

C'est la raison pour laquelle je vous propose de réaliser les travaux qui s'imposent et, en conséquence, d'augmenter l'autorisation de programme de **37 000 €** avec ratification des crédits de paiement correspondants.

Maintenance du clos et du couvert

➤ Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Une première tranche de clôture du collège Antonin Perbosc à Lafrançaise a été réalisée en 2005.

A ce jour, les utilisateurs demandent qu'une seconde et dernière tranche soit programmée ce qui permettra une sécurisation complète du collège et c'est la raison pour laquelle je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de **21 000 €** et de ratifier les crédits de paiement correspondants.

5 – Construction, extension et restructuration des collèges *(Article 2382 – sous-fonction 221)*

Programme Prévisionnel d'Investissement 2003-2012

- Rappel du montant de l'autorisation de programme 2006 **2 763 000 €**
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006 **2 457 000 €**

➤ **Collège Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne**

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des tranches 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 **3 486 000 €**

La construction du bâtiment neuf s'élève à 1 846 000 € et comprend : administration, une salle d'études, un Centre de Documentation et d'Information (CDI) avec salle multimédia, un préau avec foyer et sanitaires.

Cette opération d'envergure a débuté en avril 2005 et a été livrée en mai dernier.

Toutefois, des travaux modificatifs ont été pris en compte pendant le déroulement du chantier, à savoir :

- réalisation, par anticipation, du réseau d'alimentation de chauffage entre la nouvelle chaufferie et le bâtiment demi-pension,
- complément d'équipement de la salle informatique,
- mise aux normes de sécurité à la demande du bureau de contrôle,
- meilleure prise en compte du contexte existant : modification des locaux de l'infirmier, création d'un local ménage, gestion de l'ascenseur par système à clé.

En 2005, l'Assemblée Départementale a voté la 1^{ère} tranche de restructuration des bâtiments existants et plus particulièrement la réorganisation de l'espace cuisine, la construction d'un préau et de blocs sanitaires pour un montant de 890 000 €

L'appel d'offres a été lancé en décembre dernier et les travaux ont démarré fin mai 2006 pour une livraison aux vacances de Toussaint.

Au titre du Budget Primitif de 2006, une autorisation de programme de 750 000 € concernant la restructuration des bâtiments existants externat et Alti (Atelier Laboratoire de Technologie Industrielle) et des chaufferies, la création d'une entrée, l'aménagement de parkings ainsi que l'aménagement paysager des cours a été votée.

Elle constitue la 4^{ème} et dernière phase de ce programme. Les travaux correspondants devraient être livrés pour la rentrée de septembre 2007.

A l'occasion de cette session, je vous propose une augmentation de l'autorisation de programme 2004 de **100 000 €** avec inscription des crédits de paiement en 2007 pour tenir compte des travaux modificatifs susvisés.

➤ **Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin**

- Rappel de l'autorisation de programme 2004..... **100 000 €**

Les travaux de construction du bloc sanitaires filles et de restructuration du bloc garçons existants sont achevés et ont été réceptionnés le 20 mai 2005.

Le montant de l'opération s'est soldé à 87 315 €

➤ **Collège Jean de Prades à Castelsarrasin**

- Rappel de l'autorisation de programme 2004.....**123 000 €**

Les travaux de restructuration de la chaufferie sont terminés et ont été réceptionnés le 3 novembre 2005.

➤ **Collège Pierre Darasse à Caussade**

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 **1 989 000 €**

Les travaux votés au titre des phases 2003-2004 et 2004-2005, à savoir :

- mise aux normes de l'internat garçons,
- réfection des étanchéités des bâtiments situés rue de la Bénèche et rue Jean Moulin, des bâtiments externat, internat, SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), ateliers, ALTI (atelier laboratoire de technologie industrielle),
- réfection des canalisations de chauffage et eau,

sont terminés et ont été réceptionnés le 18 novembre 2005.

En 2005, l'Assemblée a voté la programmation de la 3^{ème} phase 2005-2006 relative à la restructuration et aux différentes mises aux normes des bâtiments rue de la Bénèche et rue Jean Moulin ainsi que la réfection des façades pour un montant prévisionnel de 670 000 €

L'architecte a rendu un avant-projet détaillé dont le montant ressort à 702 185 €

Au titre du Budget Primitif de 2006, l'Assemblée Départementale a voté une Autorisation de Programme de 500 000 € pour la restructuration du bâtiment externat 1^{ère} phase comprenant la réfection des façades et les différentes mises aux normes du 2^{ème} étage qui sera livrée pour la rentrée de septembre 2007.

A l'occasion de cette session et, compte tenu de l'ancienneté du chiffrage, je vous propose d'adopter une augmentation de l'autorisation de programme 2005 de **32 185 €** avec inscription des crédits de paiement en 2007.

➤ Collège Jean Lacaze à Grisolles

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2005-2006 et 2006-2007 **751 000 €**

En 2005, l'Assemblée Départementale a voté la première phase concernant la restructuration du bâtiment Centre de Documentation et d'Information comprenant la réfection des terrasses et les mises aux normes pour 340 000 €

Le cabinet d'architectes Pégot-Ogier a rendu l'avant-projet sommaire le 1^{er} décembre 2005.

Toutefois, afin de prendre en compte les souhaits de l'équipe de direction pour une meilleure fonctionnalité de cet établissement, l'Assemblée Départementale, lors de la Décision Modificative n° 1 de 2005, a décidé une modification du programme avec la construction d'un préau et d'un bloc sanitaires filles et garçons, ainsi que la création de locaux Vie Scolaire et salle de réunion autour desquels s'articulera la nouvelle organisation du collège.

De plus, et sur proposition du cabinet de maîtrise d'œuvre, il a été décidé de modifier le phasage des travaux afin de permettre un fonctionnement de ce collège dans les conditions de sécurité et d'organisation fonctionnelle optimale.

L'appel d'offres a été lancé fin avril 2006 et les travaux démarreront pendant les vacances scolaires d'été.

Au titre du Budget Primitif de 2006, une autorisation de programme de 411 000 € a été adoptée pour la réfection des terrasses du bâtiment administration, la restructuration du 1^{er} étage du Centre de Documentation et d'Information : remplacement des menuiseries extérieures du 1^{er} étage, remplacement des radiateurs, mise aux normes électriques, sécurité, pédagogiques et phoniques et réfection des terrasses du bâtiment Atelier Laboratoire de Technologie Industrielle. Ces travaux seront livrés pour la rentrée de septembre 2007.

➤ Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2003-2004 et 2005-2006 **642 947 €**

Les travaux de restructuration de la cuisine et l'agrandissement de la salle à manger ont été réceptionnés le 1^{er} septembre 2005.

S'agissant de la phase 2005-2006 relative à la construction d'un préau avec bloc sanitaires, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet N'omad 6. Les travaux ont débuté en mars et cette opération vient de se terminer.

➤ Collège du Pays de Serres à Lauzerte

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2005-2006, 2006-2007 **610 000 €**

Lors du Budget primitif 2005, l'Assemblée Départementale a voté la première phase 2005-2006 relative à la restructuration du bâtiment externat comprenant la réfection des terrasses et des façades, la mise aux normes thermiques, électriques, sécurité, pédagogiques et phoniques du 3^{ème} étage.

Monsieur Rouillard, architecte, remettra prochainement l'avant-projet détaillé et les travaux devraient démarrer dans le courant du dernier trimestre 2006.

Au titre de 2006, une autorisation de programme de 310 000 € a été votée pour la restructuration du bâtiment externat (deuxième phase) des deuxième étage, premier étage, rez-de-chaussée et Centre de Documentation et d'Information. Ces travaux devraient être livrés à la rentrée de septembre 2007.

➤ **Collège Olympe de Gouges à Montauban**

- Rappel des autorisations de programme votées au titres des phases 2003-2004, 2005-2006 et 2006-2007 **2 089 000 €**

La phase 2003-2004 porte sur la restructuration du bâtiment demi-pension avec mise en place de surtoitures bac-acier et mise aux normes hygiène, thermiques, électriques, sécurité et phoniques. Ces travaux ont démarré en janvier et seront livrés en septembre 2006.

Au titre de la phase 2005-2006, l'Assemblée Départementale a voté la restructuration du bâtiment techno-atelier-segpa avec la mise en place de surtoitures bac-acier et les mises aux normes.

L'architecte Monsieur SALOMON vient de nous présenter l'avant-projet détaillé et les travaux devraient démarrer au cours du dernier trimestre.

Au titre de 2006, une autorisation de programme de 792 000 € a été adoptée pour la restructuration du bâtiment sciences –1^{ère} phase- avec la mise en place de surtoitures bac-acier, l'isolation des façades ainsi que les différentes mises aux normes du 2^{ème} étage. Ces travaux devraient être livrés pour la rentrée de septembre 2007.

➤ **Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val**

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2003-2004 et 2004-2005 **311 110 €**

Le cabinet Lexa-Conception a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux d'isolation des façades qui sont terminés depuis février 2005 et ont fait l'objet d'une réception en mai 2005.

La restructuration de la chaufferie, dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet N'Omada 6, a été réceptionnée le 3 novembre dernier.

➤ **Collège Jean Rostand à Valence d'Agen**

- Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2003-2004 et 2004-2005**289 869 €**

Les travaux d'agrandissement de la salle à manger, dont le cabinet Bourdoncle a assuré la maîtrise d'œuvre, ont été réceptionnés en juin 2005.

S'agissant de la chaufferie, dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet N'Omada 6, cette opération a été réceptionnée en décembre 2005.

6 – Construction de deux nouveaux collèges

L'Assemblée Départementale, lors du vote de la Décision Modificative n° 1 de 2003 a décidé, **à l'unanimité**, la construction de deux nouveaux collèges 400, extensibles à 600 et ayant le label Haute Qualité Environnementale, l'un à Montech, l'autre à Montauban.

A – Collège de Montech

Le programme de construction de ce futur collège, qui sera implanté sur un terrain de 40 000 m², a été approuvé par l'Assemblée Départementale lors de sa session du 28 juin 2004 et la Commission Permanente du 24 janvier 2005 a retenu, sur proposition du jury constitué à cet effet, Monsieur Bourdoncle en qualité de maître d'œuvre.

Les négociations avec les propriétaires des terrains d'emprise de la voie d'accès du collège à la route départementale 928 sont terminées et les promesses de vente correspondantes ont été signées.

Nos services techniques ont étudié la desserte de cet établissement comprenant, outre la création d'un carrefour giratoire sur la route départementale 928, la création de voiries entre ce giratoire et le collège.

Je vous rappelle également que l'Assemblée Départementale a approuvé, lors de la Décision Modificative n° 2 de 2005, l'avant-projet détaillé dont le montant s'élève à **9 368 000 € TTC** et adopté l'autorisation de programme correspondante sur laquelle 5 368 000 € de crédits sont déjà provisionnés.

Le marché public de travaux a été passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert européen en application des articles 33, 57 et 59 du Code des Marchés Publics et l'avis à la publication a été envoyé le 6 mars 2006.

La date limite de réception des offres était fixée au 27 avril 2006 et les plis ont été ouverts par la Commission d'Appel d'Offres le 2 mai 2006.

L'analyse des offres a été réalisée et la Commission d'appel d'offres du 22 mai 2006 a attribué les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

- ⇒ Lot n° 1 : Voiries et réseaux divers : entreprise COLAS,
- ⇒ Lot n° 2 : Gros œuvre : entreprise E.T.C.,
- ⇒ Lot n° 3 : Charpente, couverture, étanchéité : infructueux, nouvelle consultation en cours,
- ⇒ Lot n° 4 : Menuiseries extérieures, serrurerie : entreprise ALUFER,
- ⇒ Lot n° 5 : Plâtrerie, faux-plafonds, carrelages : entreprise DESCOULS,
- ⇒ Lot n° 6 : Menuiseries intérieures : entreprise DE FAVERI,
- ⇒ Lot n° 7 : Peinture, sols collés : entreprises ROUDIE, P.S.O., LE SOL FRANCAIS,
- ⇒ Lot n° 8 : Ascenseur : entreprise C.F.A.,
- ⇒ Lot n° 9 : Electricité : entreprise FAUCHE,
- ⇒ Lot n° 10 : Plomberie, chauffage : entreprise QUERCY CONFORT,
- ⇒ Lot n° 11 : Equipements de cuisine : entreprise JLC COLLECTIVITES,

choix entériné par la Commission Permanente du 29 mai 2006.

La notification des ordres de service aux entreprises retenues a été effectuée mi-juin et les travaux démarreront en juillet 2006 pour une livraison à la rentrée de septembre 2007.

A l'occasion de cette session et, au vu des études restant à régler avant la désignation du mandataire, je vous propose de porter l'autorisation de programme de 2005 (frais d'études) à l'article 20316 sous-fonction 221, de **400 000 €** à **655 000 €** avec ratification des crédits de paiement correspondants.

B – Collège Issanchou à Montauban

L'Assemblée Départementale a décidé, lors de la Décision Modificative n° 2 de 2004, de construire un 4^{ème} collège à Montauban sur le **terrain Pégot** et le programme technique détaillé a été adopté lors de la Décision Modificative n° 2 de 2005.

Afin de mener à bien la réalisation des études préalables, il convenait donc de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre.

La mise en compétition des concepteurs a été lancée sous forme d'un concours restreint sur esquisse « plus » correspondant à une esquisse de conception plus poussée tant sur l'organisation des entités du programme que sur les aménagements extérieurs et les principes constructifs.

En application des articles 22 et 25 du Code des Marchés Publics, la Commission Permanente du 23 janvier 2006 a fixé la composition du jury qui sera appelé à rendre un avis sur les candidatures des concepteurs, étant précisé que la désignation des membres incombe à la personne responsable du marché (le Président du Conseil Général).

L'avis d'appel public à concurrence pour la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été lancé le 30 janvier 2006. Le jury désigné à cet effet a siégé le 20 mars 2006 et a retenu cinq candidatures.

Le planning prévisionnel suivant peut être arrêté :

- 13 juin 2006 : remise des esquisses des candidats à la maîtrise d'œuvre chez l'huissier
- 4 juillet 2006 : choix du lauréat par le jury
- mi septembre 2006 : validation de l'avant-projet sommaire
- 1^{er} trimestre 2007 : lancement de l'appel d'offres pour le choix des entreprises
- juin 2007 : démarrage des travaux (12 mois)
- juillet 2008 : livraison du 4^{ème} collège montalbanais

A l'occasion de cette session, je vous propose de ratifier un crédit de **44 800 €** à l'article 20316, sous-fonction 221 (frais d'études) sur l'autorisation de programme de 2005 correspondant aux études du 4^{ème} collège montalbanais.

II – POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

A – FONCTIONNEMENT

**1 – Secours d'études départementaux et aides aux
élèves internes**

(Article 6513 – sous-fonctions 221, 222 et 23)

- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006..... **153 000 €**

Au vu des dossiers instruits au titre de l'année scolaire 2005-2006, il convient de réajuster les crédits votés lors du Budget Primitif 2006, à savoir :

- Article 6513 – sous-fonction 221 (collèges et aides au élèves internes)..... + **3 140 €**
- Article 6513 – sous-fonction 222 (lycées)..... + **8 940 €**
- Article 6513 – sous-fonction 23 (enseignement supérieur)... + **6 140 €**

B – INVESTISSEMENT

1 – Subventions aux communes : Grosses réparations aux bâtiments scolaires – Liste B

(Article 204145 – sous-fonction 21)

- Rappel du montant de l'autorisation de programme 2006..... **192 066 €**
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006 **222 164 €**

Afin d'instruire les dossiers de demandes de subvention émanant des communes de Finhan et Saint-Sardos dans le cadre de contrats d'équipement, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2006 de **54 250 €** avec inscription des crédits de paiement en 2008.

2 – Subventions aux communes : Aménagements pédagogiques de locaux scolaires existants – Liste A

(Article 204146 – sous-fonction 21)

- Rappel du montant de l'autorisation de programme 2006.... **426 240 €**
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006 **188 511 €**

Afin d'instruire la demande de subvention émanant de la commune de Finhan dans le cadre d'un contrat d'équipement, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2006 de **52 275 €** avec inscription des crédits de paiement en 2009.

3 – Subventions aux communes : Constructions scolaires du 1^{er} degré – Liste C

(Article 204147 – sous-fonction 21)

- Rappel du montant de l'autorisation de programme 2006.... **673 334 €**
- Rappel des crédits inscrits au Budget Primitif 2006 **884 091 €**

Afin d'instruire la demande de subvention émanant de la commune de Finhan dans le cadre d'un contrat d'équipement, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2006 de **37 692 €** avec inscription des crédits de paiement en 2009.



En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ce rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Politique départementale en matière de Collèges

- Prend acte du bilan succinct des opérations menées en direction des collèges publics au titre, d'une part, du Programme Prévisionnel d'Investissement et, d'autre part, au titre du programme annuel de travaux d'entretien et de travaux à thèmes ;

A – Fonctionnement

- Ratifie les crédits suivants :
 - 1 000 € à l'article 60632 - sous-fonction 221 (fournitures petit équipement et outillage) ;
 - 6 500 € à l'article 6135 - sous-fonction 221 (locations mobilières Algéco) ;
 - 8 000 € à l'article 6188 - sous-fonction 221 (autres frais divers) ;
 - 46 950 € à l'article 65511 - sous-fonction 221 (participation au fonctionnement des collèges publics) ;
 - 21 868 € à l'article 655111 - sous-fonction 221 (dotation de fonctionnement collèges et SEGPA) ;

B – Investissement

- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2006 concernant la ligne budgétaire article 2033 - sous-fonction 221 (frais d'insertion) de 1 750 € avec ratification des crédits de paiement correspondants ;
- Ratifie un crédit de 50 000 € à l'article 204121 - sous-fonction 221 (subvention région travaux Cité Scolaire) ;
- Ratifie un crédit de 5 000 € à l'article 20431 - sous-fonction 221 (subvention collège pour les dépenses d'équipement) ;
- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 231312 - sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges propriété du Département), une augmentation de l'autorisation de programme 2006 de 21 000 € avec ratification des crédits de paiement correspondants ;
- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 2317312 - sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges reçus à disposition du Département), une augmentation de l'autorisation de programme 2006 de 87 238 € avec ratification des crédits de paiement correspondants :
 - collège François Mitterrand à Moissac
(réalisation du préau)..... 50 000 €
(remplacement de la chaudière)..... 238 €
 - collège Pierre Darasse à Caussade..... 37 000 €
(réfection des sanitaires filles)
- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2004 concernant la ligne budgétaire article 2382 - sous-fonction 221 :
 - opération Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne – construction du bâtiment neuf 2^{ème} phase : + 100 000 € avec ratification des crédits de paiement en 2007 ;
- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2005 concernant la ligne budgétaire article 2382 - sous-fonction 221 :
 - opération Pierre Darasse à Caussade – restructuration bâtiments rue de la Bénèche et rue Jean Moulin, mise aux normes et réfection des façades : + 32 185 € avec ratification des crédits de paiement en 2007 ;

- Prend acte de la communication relative à l'état d'avancement de la construction des deux nouveaux collèges :

Collège de Montech :

- Décide de porter l'autorisation de programme de 2005 (frais d'études) de 400 000 € à 655 000 € à l'article 20316 sous-fonction 221 et de ratifier les crédits de paiement correspondants ;

Collège Issanchou à Montauban :

- Ratifie un crédit de 44 800 € à l'article 20316, sous-fonction 221 (frais d'études) sur l'autorisation de programme de 2005 correspondant aux études du 4ème collège Montalbanais ;

Politique départementale en matière d'Education

Fonctionnement

- Approuve une augmentation des crédits concernant les lignes budgétaires articles 6513 – sous-fonction 221, 222 et 23 (secours d'études départementaux et aides aux élèves internes) selon la ventilation suivante :
 - article 6513 – sous-fonction 221 : + 3 140 €
(collèges et aides aux élèves internes)
 - article 6513 – sous-fonction 222 : + 8 940 €
(lycées)
 - article 6513 – sous-fonction 23 : + 6 140 €
(enseignement supérieur)

Investissement

- Approuve les augmentations des autorisations de programme 2006 suivantes :
 - article 204145 - sous-fonction 21 (grosses réparations aux bâtiments scolaires) : 54 250 € avec inscription des crédits de paiement en 2008 ;
 - article 204146 - sous-fonction 21 (aménagement pédagogiques de locaux scolaires existants) : 52 275 € avec inscription des crédits de paiement en 2009 ;
 - article 204147 - sous-fonction 21 (constructions scolaires du 1^{er} degré) : 37 692 € avec inscription des crédits de paiement en 2009.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,